

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 8 novembre 2023 à 16 h, suite à la séance ordinaire tenue le mardi 7 novembre 2023 à 18 h 31, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillers Paolo Galati, Seta Topouzian et Pierre Brabant sont absents;

les conseillères Aglaia Revelakis et Isabelle Piché sont absentes, jusqu'à ce qu'elles prennent leur siège comme indiqué ci-dessous;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

Le conseiller Nicolas Borne précise qu'il ne participera pas à la décision du point 11.47 de l'ordre du jour si le vote est demandé puisqu'il préside la Corporation d'habitation de Laval.

À 16 h 02, la conseillère Isabelle Piché prend son siège.

CM-20231108-1028

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
CORPORATION D'HABITATION DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation d'habitation de Laval au montant de 750 000 \$, pour un soutien à la mission de l'organisme, pour les années 2023 à 2027;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à



signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

La conseillère Louise Lortie demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2023-5249)

CM-20231108-1029

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30015

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Tetra Tech QI inc. à préparer une étude de plan directeur d'égouts, de conformité, de gestion et de réduction des débordements pour les secteurs Renaud (L-230) et Industriel, dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études hydrauliques et hydrologiques, d'études de pré faisabilité et d'études de conception préliminaire pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, au montant de 458 013,26 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 2, entente-cadre.

ADOPTÉ

(SD-2023-4443)

CM-20231108-1030

AUTORISATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDS MUNICIPAL VERT - FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la directrice du Service de l'ingénierie à présenter à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds municipal vert (FMV), volet projet pilote: qualité des eaux de ruissellement;

de s'engager à respecter toutes les modalités du Guide de présentation des demandes de financement du FMV qui sont applicables à la Ville;



de s'engager auprès de la FCM à payer sa part des coûts du projet suivant l'autorisation du projet pilote, ainsi qu'à payer le coût des activités engagées.

ADOPTÉ

(SD-2023-4925)

CM-20231108-1031

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-561

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser WSP Canada inc. à procéder à la conception pour l'ajout de traverses piétonnes et sonores, à préparer les documents d'appel d'offres, à effectuer la surveillance des travaux pendant la construction et à réaliser les études complémentaires au besoin dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour divers projets d'électrotechniques municipaux, au montant total de 295 142,18 \$, à savoir:

le volet B «phase de conception - plans et devis» visant à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 237 654,68 \$;

le volet D «études complémentaires» visant à faire les études complémentaires au besoin hors mandat afin de bonifier les différents volets du projet, au montant de 57 487,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 2, entente-cadre.

ADOPTÉ

(SD-2023-4992)

CM-20231108-1032

PROGRAMMATION RÉVISÉE - ENGAGEMENT - TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2024

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans la lettre de la ministre



des Affaires municipales;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à la municipalité;

de s'engager à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2019-2024;

d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de la programmation des travaux révisée, version 4, jointe au sommaire décisionnel et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales;

de s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des 5 années du programme;

de s'engager à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux révisée, version 4, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉ

(SD-2023-5004)

CM-20231108-1033

**PARTICIPATION - PROGRAMME DE MISE EN VALEUR
INTÉGRÉE - APPROBATION - CONVENTION DE
RÉALISATION - HYDRO-QUÉBEC**

ATTENDU QUE la Ville de Laval est admissible au Programme de mise en valeur intégrée en raison de la réalisation par Hydro-Québec du projet Le Corbusier sur son territoire;



ATTENDU QUE la Ville s'est vu allouer par Hydro-Québec, dans le cadre de ce programme, une somme de 593 798 \$;

ATTENDU QUE la Ville a été informée par Hydro-Québec, lors d'une rencontre officielle tenue en août 2022, de l'objectif, des conditions générales de réalisation, des domaines d'activité admissibles et du processus d'application du Programme de mise en valeur intégrée;

ATTENDU QUE la Ville désire participer à ce programme et s'engage à utiliser la somme allouée pour réaliser des initiatives qui relèvent de l'un des domaines d'activité admissibles et respectent les conditions générales de réalisation du programme;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à soumettre à Hydro-Québec pour approbation une fiche d'initiative dûment remplie pour chaque initiative proposée et à rendre compte à Hydro-Québec de l'utilisation de la somme qui lui est allouée;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la participation de la Ville au Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) et d'autoriser la cheffe du bureau des affaires gouvernementales à déposer et à signer pour et au nom de la Ville la fiche de présentation de l'initiative pour le projet Le Corbusier auprès d'Hydro-Québec;

d'approuver la convention de réalisation d'initiatives dans le cadre du PMVI à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec pour le projet Le Corbusier;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

ADOPTÉ

(SD-2023-5083)

CM-20231108-1034

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière au nom de la Ville de Laval auprès du ministère de la Culture et des Communications, en lien avec le Programme d'aide aux initiatives de partenariat 2023-2024, au montant total de 514 156 \$;

de s'engager à respecter les modalités et conditions d'octroi de l'aide financière;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite demande, constituant la convention d'aide financière.

ADOPTÉ

(SD-2023-4757)

CM-20231108-1035

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - ENTENTE DE SERVICES -
CORPORATION DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 429 642 \$ pour couvrir les frais des autres services relatifs à l'entente de services intervenue entre la Ville de Laval et la Corporation de la Salle André-Mathieu ([co]motion) concernant les services reliés à la gestion des opérations des activités culturelles à la Maison des arts et des diffusions sur le territoire, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-4866)

CM-20231108-1036

APPROBATION - 1ER AVENANT - CONVENTION D'AIDE
FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le 1er avenant à la convention d'aide financière



intervenue entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Laval accordant un délai supplémentaire de 12 mois pour finaliser l'ensemble des actions prévues à la convention, dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, pour le terme 2021-2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-4972)

CM-20231108-1037

AUTORISATION - PRÉSENTATION DE PROJETS ET
ENGAGEMENT - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la présentation des projets suivants au ministère de l'Éducation, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein-air (PAFIRSPA):

Construction d'un chalet et piscine au parc Pie-X et divers aménagements extérieurs (soccer, patinoire réfrigérée et autres) (54-00052) - Volet 1;

Construction d'un chalet au parc Cousteau, incluant jeux d'eau (54-00054) - Volet 1;

Aménagement d'un espace vert dans le secteur Trait-Carré (54-00091) - Volet 2;

Acquisition de bâtiments mobiles et toilettes publiques dans les parcs (54-00072) - Volet 2;

de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ



(SD-2023-5098)

CM-20231108-1038

APPROBATION - ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE -
BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE PLACE ST-
MARTIN

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda au protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin concernant le versement d'une bonification maximale au montant de 174 999 \$, portant la subvention maximale totale à 410 592 \$, pour la réalisation du projet «Implantation d'Avenir de femmes phases I et II», et ce, relativement à l'entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-5142)

CM-20231108-1039

APPROBATION - ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE -
FEMMES EN EMPLOI

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda au protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Femmes en emploi concernant le versement d'une bonification maximale au montant de 69 548 \$, portant la subvention maximale totale à 236 433 \$, pour la réalisation du projet «Laval mobilisée pour l'intégration et le maintien en emploi des femmes immigrantes et racisées», et ce, relativement à l'entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, tel que recommandé par le comité transitoire régional;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-5142)

CM-20231108-1040

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - L'ÎLOT - CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et L'îlot - Centre de crise et de prévention du suicide de Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 400 000 \$, pour la réalisation du projet «Projet de relocalisation / L'Archipel de l'îlot», et ce, dans le cadre du programme de soutien financier à la consolidation des organismes en développement social 2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-5205)

CM-20231108-1041

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - GROUPE D'ENTRAIDE LA ROSÉE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Groupe d'entraide La Rosée concernant le versement d'une subvention au montant maximale de 200 000 \$, pour la réalisation du projet «Aménagement d'infrastructures», et ce, dans le cadre du programme de soutien financier à la consolidation des organismes en



développement social 2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-5205)

CM-20231108-1042

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - LA MAISON L'ESTHER

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Maison l'Esther concernant le versement d'une subvention au montant maximale de 300 167 \$, pour la réalisation du projet «Consolidation, construction et agrandissement», et ce, dans le cadre du programme de soutien financier à la consolidation des organismes en développement social 2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-5205)

CM-20231108-1043

APPROBATION - VERSION FINALE - PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL 2024-2034

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la version finale de la Planification des besoins d'espace du Centre de services scolaire de Laval 2024-2034.

ADOPTÉ



(SD-2023-5243)

À 16 h 29, la conseillère Aglaia Revelakis prend son siège.

CM-20231108-1044

**CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA
CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre de la Culture et des Communications pour un montant de 44 000 000 \$, pour la réalisation du projet de construction de l'infrastructure culturelle au centre-ville de Laval, incluant la bibliothèque centrale et le centre de création artistique professionnelle;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 12 en faveur et de 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-4079)

CM-20231108-1045

**QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-363**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois



APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-363 pour l'acquisition de fournitures d'aménagement véhiculaire, de service d'installation et de fourniture de pièces sur mesure, la modification suivante:

des quantités supplémentaires à Zone Technologie au montant de 133 371 \$ pour le lot 1 et au montant de 133 371 \$ pour le lot 2, dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 24 juillet 2023 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-4325)

À 16 h 42, la conseillère Sandra Desmeules quitte son siège.

CM-20231108-1046

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-1023

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 188 729,35 \$ pour la contingence du contrat DOS-1023 relatif à des travaux de remplacement de la glissière et du trottoir au-dessus du mur longeant la rue du Barrage.

ADOPTÉ

(SD-2023-4712)

CM-20231108-1047

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12930

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12930 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sous la rue Augier et une partie de la Terrasse Bouvrette et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-4996)

CM-20231108-1048

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12992



de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12992 concernant la qualité de vie sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2023-4691)

CM-20231108-1049

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-12951

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 25, 26, 27, 28 et 29 septembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-12951 préparé par le Service du greffe le 3 octobre 2023.

(SD-2023-4472)

CM-20231108-1050

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13023

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 25, 26, 27, 28 et 29 septembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13023 préparé par le Service du greffe le 3 octobre 2023.

(SD-2023-4473)

CM-20231108-1051

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13026

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 25, 26, 27, 28 et 29 septembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13026 préparé par le Service du greffe le 3 octobre 2023.

(SD-2023-4474)

CM-20231108-1052

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL 2022 - OMBUDSMAN

de prendre acte du rapport annuel 2022 de l'Ombudsman de la Ville de Laval.

(SD-2023-5254)

CM-20231108-1053

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF -
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES



de prendre acte du rapport de la greffière adjointe concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2023-4880)

CM-20231108-1054

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de septembre 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2023-4419)

CM-20231108-1055

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES DE RECHERCHE ET SOUTIEN - MAI À AOÛT 2023

de prendre acte des rapports de reddition de comptes des conseillers municipaux ainsi que de la liste des remboursements des dépenses de recherche et soutien autorisés par la municipalité pour la période de mai à août 2023.

(SD-2023-4865)

À 16 h 45, la conseillère Sandra Desmeules reprend son siège.

CM-20231108-1056

LISTE DES CONTRATS - SEPTEMBRE 2023

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de septembre 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 5 octobre 2023, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-4952)

CM-20231108-1057

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12930



La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12930 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sous la rue Augier et une partie de la Terrasse Bouvrette et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-4996)

CM-20231108-1058

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12992

La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12992 concernant la qualité de vie sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2023-4691)

CM-20231108-1059

AVIS DE PROPOSITION - PRATIQUES ALIMENTAIRES DURABLES À LAVAL

Le conseiller Alexandre Warnet dépose un avis de proposition afin le comité exécutif mandate la Direction générale pour que la Ville de Laval adhère à la Déclaration du C40 relative aux bonnes pratiques alimentaires (C40 Good Food Cities Declaration) et prépare les démarches nécessaires, d'élaborer une stratégie de mise en œuvre des actions de la Déclaration du C40 relative aux bonnes pratiques alimentaires dans une perspective inclusive et équitable, en alignement avec la Politique alimentaire de Laval et de transmettre une copie de cette déclaration aux directions des institutions publiques et grands partenaires (dont les écoles) du territoire de Laval afin d'encourager l'alimentation saine, locale et qui fait une plus grande place aux protéines végétales, et d'éviter le gaspillage alimentaire.

CM-20231108-1060

PROPOSITION REJETÉE - AFFICHAGE - DONNÉES COLIMINDER - SAINTE-ROSE

ATTENDU QUE l'an dernier, 32 des 33 stations de prélèvement en bordure des rivières des Prairies et des Mille-Îles ne passaient pas le test bactériologique des eaux de baignade des plages en milieu d'eau douce;

ATTENDU QU'un ColiMinder collecte et émet des données en temps



réel;

ATTENDU QU'un ColiMinder est installé près de la station d'eau potable de Sainte-Rose et la berge des Baigneurs;

ATTENDU QUE la Ville désire ramener l'activité aquatique dans la rivière des Mille-Îles, en particulier à la berge des Baigneurs;

ATTENDU QUE nous avons adopté une résolution pour inclure 432 lots appartenant à la municipalité au refuge faunique du parc de la Rivière-des-Mille-Îles afin d'accroître le statut d'aire protégée à 568 hectares d'îles et de terrains riverains;

ATTENDU QUE l'écosystème de la rivière des Mille-Îles sera bientôt un parc de conservation métropolitain sur la Route Bleue;

ATTENDU QUE la rivière des Mille-Îles accueille 350 espèces animales et végétales, dont 88 sont désignées ou susceptibles d'être désignées comme étant menacées ou vulnérables;

ATTENDU QU'il s'agit d'une information qui devrait être publique pour la santé des citoyens de la Ville de Laval;

ATTENDU QUE cette information participerait à sensibiliser la population sur la nécessité d'assainir nos cours d'eau;

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

que le comité exécutif mandate la Direction générale de rendre disponible sur son site web en temps réel les données du ColiMinder situé près de la station d'eau potable de Sainte-Rose.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 12 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre la proposition.

(SD-2023-5021)

À la demande du conseiller David De Cotis, les discussions sur les points 15.2 et 15.3 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance du conseil.



CM-20231108-1061

**PROPOSITION REJETÉE - PAGE WEB UNIQUE -
INFORMATIONS - TRAVAUX ROUTIERS**

ATTENDU QUE les informations des travaux routiers sont en grande partie déjà publiques par l'intermédiaire des procès-verbaux des séances du conseil et du comité exécutif, mais sont dispersées dans de nombreux documents disparates sur le site web de la Ville;

ATTENDU QUE l'actuelle page destinée à l'information sur les travaux de voirie est difficilement accessible, difficile à trouver, difficile à comprendre et incomplète;

ATTENDU QUE la Ville doit chercher à maximiser la transparence par ses communications, sa gestion et sa gouvernance;

ATTENDU QUE la Ville doit chercher à améliorer la communication des travaux et l'obstruction des voies de circulation sur son territoire;

ATTENDU QU'il est difficile à l'heure actuelle, même pour les élus, de connaître l'endroit, la raison, et la durée des travaux en cours et à venir dans les différents districts;

ATTENDU QUE l'agrégation de ces informations en un seul endroit, selon un même format et accessibles de la première page du site web de la Ville est un moyen efficace de maximiser la transparence et d'améliorer la communication de ces informations à l'ensemble des personnes concernées;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif mandate la Direction générale de mettre en place sur une page web unique accessible à partir de la page d'accueil du site web de la Ville de Laval, un tableau agrégeant la totalité des informations de types date de début, date de fin, durée des travaux, raison des travaux, coûts totaux et l'entrepreneur, sur les travaux routiers actuels, ainsi qu'à venir et de le maintenir à jour en continu par le Service des communications et du marketing.

Un débat s'engage.

La conseillère Sandra Desmeules demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 12 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre la proposition.

(SD-2023-5024)



À 17 h 36, à la suite des discussions sur le point 15.5 de l'ordre du jour concernant l'avis de proposition du conseiller Claude Larochelle pour faire de la sécurité routière une priorité et de l'amendement proposé par la conseillère Sandra Desmeules, la séance est suspendue.

À 17 h 43, la séance se poursuit.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle retire son avis de proposition.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Louise Lortie

Suivi – événement de non-utilisation de l'eau dans le district de Sainte-Dorothée

Claude Larochelle

Candidature et éligibilité de la conseillère Seta Topouzian – élections municipales 2021

Louise Lortie

Suivi – candidature et éligibilité de la conseillère Seta Topouzian – élections municipales 2021

À 17 h 55, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe